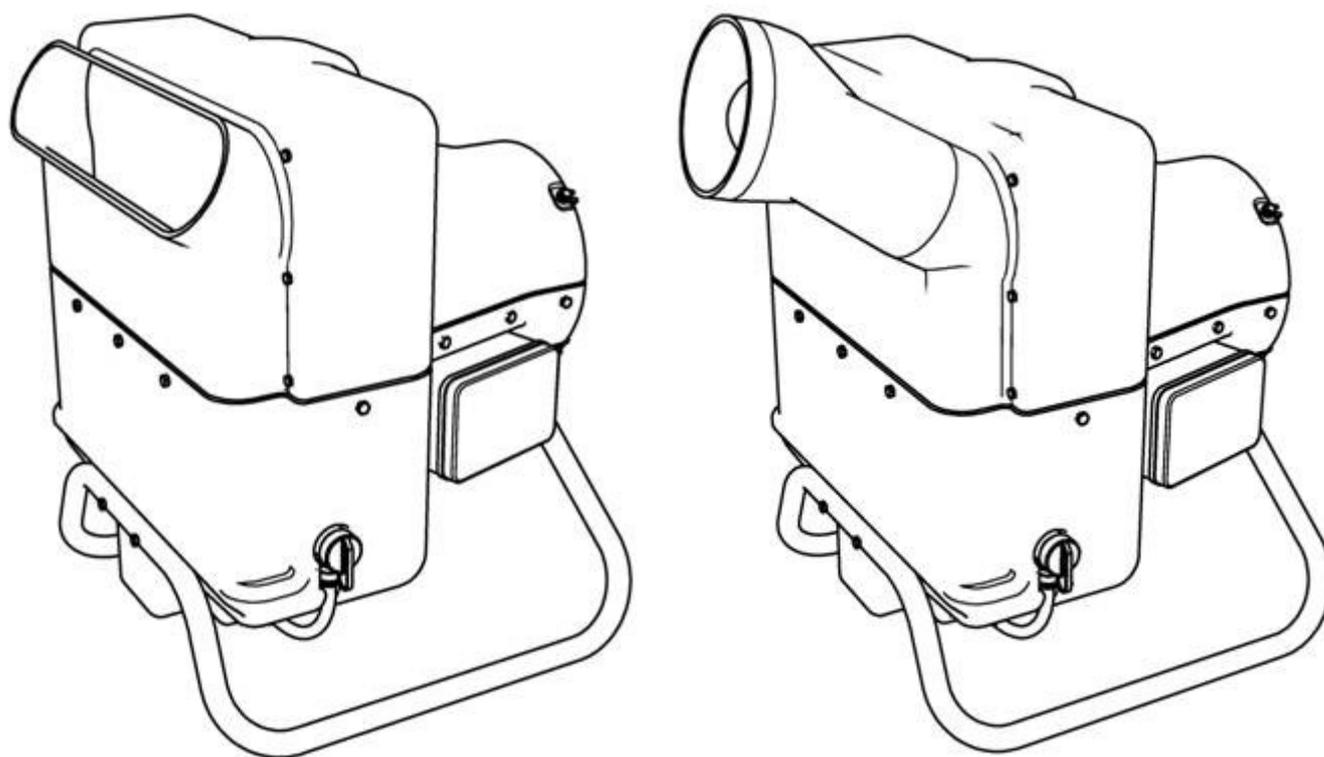


VAPADISC P7 VAPADISC P5

HUMIDIFICATEUR PROFESSIONNEL



FRANÇAIS

Il est obligatoire de lire attentivement ce guide avant d'installer et faire fonctionner la machine.

Manual Version: 03-00

TEDDINGTON FRANCE – 7, avenue Philippe Lebon ; 92390 Villeneuve la Garenne - FRANCE

INDEX

1 - INTRODUCTION	3
1.1 Avertissements	3
1.2 Avertissements pour l'élimination correcte du produit.....	3
1.3 Conventions utilisées dans le présent mode d'emploi	4
1.4 Conservation du mode d'emploi	4
1.5 Utilisateurs	5
1.6 Glossaire et pictogrammes	5
1.7 Emplois	9
1.8 Versions.....	9
1.9 Données d'identification et plaques de la machine	9
La position de la plaque sur la machine peut varier. 1.10 Description des pièces	9
1.10 Description des pièces.....	10
1.11 Transport et déplacement.....	11
1.12 Garantie.....	11
1.13 Données d'identification du fabricant	11
1.14 Déclarations.....	11
1.15 Déclaration de conformité	12
2 - INSTALLATION	13
2.1 Opérations de mise en route.....	13
2.2 Placement.....	13
2.3 Branchement électrique	14
2.4 Branchement hydraulique	
2.5 Écoulement et aspiration	14
3 - FONCTIONNEMENT	14
3.1 Opérations de mise en route.....	14
3.2 Premier démarrage.....	14
3.3 Démarrage.....	15
3.4 Régulation.....	15
4 - ENTRETIEN	15
4.1 Accès aux pièces internes	
4.2 Nettoyage du disque.....	15
4.3 Nettoyage du réservoir.....	15
4.4 Remplacement de la buse	16
4.5 Remplacement de la pompe	16
4.6 Remplacement du ventilateur	16
4.7 Remplacement du flotteur.....	17
4.8 Remplacement du disque rotatif	18
4.9 Accessoires	18
5 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	19
5.1 Données techniques	19
5.2 Schémas de câblage	20
5.3 Liste des pièces de rechange	21
6 - PROBLÈMES ET SOLUTIONS	23

1 - INTRODUCTION

1.1 Avertissements

Ce dispositif est uniquement conçu afin de "refroidisseur adiabatique – brumisateur". Tout autre emploi sera considéré comme inapproprié et dangereux.

FRANCO SRL ne sera pas passible de dommages-intérêts en cas d'usage inapproprié, incorrect ou déraisonnable, ou si le dispositif est utilisé dans des systèmes qui ne correspondent pas aux règles de sécurité.

-- Vérifiez l'intégrité de l'appareil lors de l'ouverture de l'emballage, faisant attention particulièrement à la présence d'avarie ou d'altérations qui puissent mener à la casse et/ou au dysfonctionnement de la machine lors de son utilisation. Dans de tels cas, veillez à ne pas brancher l'appareil aux réseaux de distribution (électrique/gaz). Effectuez ces contrôles avant chaque utilisation.

-- Avant de connecter l'appareil, assurez-vous que les données figurant sur la plaque correspondent à celles de votre réseau de distribution d'électricité. La plaque signalétique est située sur la partie latérale de l'appareil.

- Respectez les normes de sécurité fixées pour le dispositif électrique et surtout:

- Suivez les instructions d'installation et de fonctionnement concernant l'utilisation de l'équipement.
- Ne placez pas d'objets sur l'humidificateur.
- Placez le dispositif hors de portée des enfants afin d'éviter son utilisation sans supervision adéquate.
- Ne touchez pas l'humidificateur pendant le fonctionnement ou jusqu'à l'arrêt complet du disque..
- Ne pas insérer d'objets à l'intérieur du réservoir, l'appareil peut être endommagé irréparablement.
- Ne pas utiliser des accessoires, pièces détachées et / ou composants qui ne sont fournis par le fabricant.
- Ne pas tirer sur le câble d'alimentation et éviter tout risque de coupure.
- Ne pas exposer l'appareil à la météo (pluie, soleil, etc).
- En cas de panne ou dysfonctionnement, mettre immédiatement hors tension et débrancher l'alimentation. Ne pas essayer d'ouvrir ou de modifier l'appareil, prendre contact avec le service technique offert par Teddington France.
- Ne pas remplir et / ou vider le réservoir pendant le fonctionnement.

1.2 Avertissements pour l'élimination correcte du produit

Selon la Directive Européenne 2002/96/EC.

Ne pas jeter le produit en fin de vie avec les déchets ménagers.

L'appareil peut être emmené à des centres de recyclage spéciaux prévus par les autorités locales, ou aux revendeurs qui proposent ce service. L'élimination du produit en pièces distinctes évite les conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé humaine, qui seraient le résultat d'une élimination inadéquate, et permet la récupération de matériaux de telle sorte que d'importantes économies en énergie et en ressources seraient atteintes. En guise de rappel pour éliminer les équipements électriques séparément, le produit est marqué d'un conteneur de déchets mobile avec une croix dessus.



Fig. 1.1

1.3 Conventions utilisées dans le présent mode d'emploi

La notice est divisée en chapitres autonomes, dont chacun est destiné à un opérateur spécifique (installateur, utilisateur et responsable entretien), pour qui les compétences nécessaires pour faire fonctionner l'appareil en toute sécurité ont bien été définies.

L'ordre des chapitres suit la vie temporelle logique de l'appareil.

Pour faciliter la compréhension immédiate du texte, des termes, abréviations et pictogrammes, dont la signification est indiquée ci-dessous, sont utilisés dans la notice.

ABRÉVIATIONS

Cap. = Chapitre

Par. = Paragraphe

Pag. = Page

Fig. = Figure

Tab. = Tableau

UNITÉS DE MESURE

Les unités de mesure utilisées dans cette notice sont celles prévues par le Système International (SI).

1.4 Conservation du mode d'emploi

La notice d'installation doit être précieusement conservée et doit suivre l'appareil dans toutes les situations de changement de propriétaire pendant toute la durée de vie de l'appareil.

La conservazione deve essere favorita maneggiandolo con cura, con le mani pulite e non depositandolo su superfici sporche.

Il ne faut pas enlever, déchirer ou modifier arbitrairement des parties de ce mode d'emploi.

Le fabricant peut, à la demande de l'utilisateur, fournir des copies supplémentaires de la notice d'installation de l'appareil en écrivant à Teddington France.

MÉTHODOLOGIE DE MISE À JOUR DE LA NOTICE

Le fabricant se réserve le droit de modifier la conception ou les spécifications de l'appareil dans le cadre de sa politique d'amélioration afin de se conformer aux exigences réglementaires ou autres normes applicables dans tout territoire dans lequel les biens sont vendus, sans en aviser le client et sans mise à jour des notices fournies à l'utilisateur. En plus, en cas de changement (préalablement convenu entre le client et le fabricant) de l'appareil installé, ce qui signifie une modification d'un ou plusieurs chapitres de la notice d'installation, le fabricant sera responsable de l'envoi des chapitres modifiés touchés par le changement structurel (le nouveau modèle de révision inclus) à l'utilisateur.

L'utilisateur est responsable, en suivant les instructions accompagnant la documentation mise à jour, de remplacer toutes les copies en sa possession, les anciens chapitres par les nouveaux, et le sommaire avec la copie mise à jour.

Le fabricant sera responsable des descriptions incluses dans cette notice, en cas d'incohérence détectée dans une version traduite de la notice (version française), le lecteur devra se référer à la version originale italienne de la notice et, éventuellement prendre contact avec le service commercial qui fera les modifications nécessaires.

1.5 Utilisateurs

La notice est destinée à l'installateur, à l'opérateur et au personnel qualifié qui a l'autorisation pour l'entretien de l'appareil.

PERSONNE EXPOSÉE	Se réfère à toute personne exposée, complètement ou partiellement, à une zone de danger;
OPÉRATEUR:	Se rapporte à ces personnes chargées d'installer, d'actionner, de régler, de dégager, de réparer et de déplacer l'appareil, ainsi que d'exécuter également l'entretien du dispositif.
PERSONNEL QUALIFIÉ OPÉRATEUR QUALIFIÉ :	Se réfère aux personnes qui ont achevé des cours de spécialisation et de formation et qui ont acquis une expérience en : installation, démarrage, exploitation, entretien, réparation et transport de l'appareil, ou d'autres similaires.

L'appareil est destiné à un usage industriel (professionnel et non généralisé) pour lequel des installateurs qualifiés sont nécessaires, et en particulier doivent répondre à ces prescriptions :

- Avoir atteint l'âge de la majorité ;
- Être physiquement et mentalement capables d'effectuer des travaux qui incluent des difficultés techniques ;
- Avoir été correctement instruits sur l'utilisation et l'entretien de l'appareil;
- Avoir state été reconnus aptes à entreprendre l'emploi attribué par leur employeur;
- Comprendre et interpréter la notice d'installation et les consignes de sécurité ;
- Connaître les procédures d'urgence et leur mise en œuvre
- Être capables d'installer ce type de matériel ;
- Connaître les règles spécifiques applicables;
- Avoir compris les modes opératoires définis par le fabricant de l'appareil.

1.6 Glossaire et pictogrammes

Dans cette partie nous répertorions les termes non communs inclus dans la notice.

Ce qui suit explique également les abréviations utilisées et la signification des pictogrammes en rapport avec la qualification de l'installateur et l'état de l'appareil, leur utilisation peut fournir des informations rapides et uniques, nécessaires pour l'utilisation correcte de l'appareil dans des conditions de sécurité.

GLOSSAIRE (Att. I p. 1.1.1 Dir. 2006/42/CE)

DANGER	Une source potentielle de blessures ou de dommages à la santé des personnes;
ZONE DE DANGER	Toutes les zones à l'intérieur et/ou autour de l'appareil dans lesquelles la présence d'une personne constitue un risque pour la santé et la sécurité de lui-même;
PERSONNE EXPOSÉE	Toute personne qui se trouve complètement ou partiellement dans une zone de danger ;
OPERATEUR	La personne responsable de l'installation, l'exploitation, le réglage, le dégagement, la réparation et le déplacement de l'appareil, ainsi que l'exécution de l'entretien du dispositif;
RISQUE	La combinaison de la probabilité et la gravité d'une blessure ou dommage à la santé pouvant survenir dans une situation dangereuse;
PROTECTION	La partie de l'appareil utilisé spécifiquement pour assurer la protection au moyen d'une barrière physique;
DISPOSITIF DE PROTECTION	Le dispositif (autre qu'une protection) qui réduit (seul ou en combinaison avec une protection) le risque d'une opération;
UTILISATION DESTINÉE	Utilisation de l'appareil selon les informations fournies par la notice d'installation;
MESURES RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLES	Utilisation de l'appareil d'une manière différente de celle indiquée dans la notice d'installation, qui peut résulter d'un comportement humain prévisible.

AUTRES DÉFINITIONS :

INTÉRACTION PERSONNE-MACHINE: Toute situation dans laquelle l'installateur intervient sur l'appareil à une des phases opérationnelles à n'importe quel moment de la vie de l'appareil;

QUALIFICATION DE L'OPÉRATEUR: Niveau minimum de compétence qu'un installateur doit avoir pour exécuter l'opération décrite ;

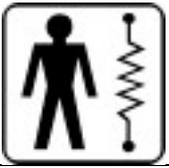
NOMBRE D' OPÉRATEURS: Le nombre approprié d'opérateurs nécessaires pour exécuter de façon optimale l'opération décrite, il est dérivé d'une analyse précise faite par le fabricant, et pour qui l'utilisation d'un nombre différent d'opérateurs peut prévenir l'occurrence du résultat attendu ou mettre en danger la sécurité du personnel impliqué.

ÉTAT DE L'APPAREIL: L'état de l'appareil inclut le mode de fonctionnement, par exemple le fonctionnement en mode automatique, le contrôle de l'action maintenu (essai), arrêt, etc... les conditions de sécurité de l'appareil comme les protecteurs inclus, protecteurs exclus, arrêt de secours, éloignement des sources d'énergie, etc.

RISQUE RÉSIDUEL: Les risques qui restent, malgré les mesures de protection intégrées dans la conception de l'appareil, les protections complémentaires et les mesures de protection supplémentaires.

COMPOSANT DE SÉCURITÉ Composant :
- conçu pour remplir une fonction de sécurité;
- la défaillance et/ou le dysfonctionnement qui met en danger la sécurité des personnes (comme un dispositif de levage, un protecteur fixe, mobile ou réglable, un dispositif électrique, électronique, optique, pneumatique ou hydraulique qui enclenche un protecteur, etc).

PICTOGRAMMES CONCERNANT LA QUALIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Icône	Description
	Ouvrier générique, sans compétences spécifiques, capable d'effectuer seul des tâches simples sous le contrôle de techniciens qualifiés.
	Conducteur de véhicules de levage et de manutention : opérateur qualifié pour l'utilisation de véhicules de levage et de manutention de matériaux et de machines (suivre soigneusement les instructions du fabricant) conformément aux lois du pays de l'utilisateur.
	Mécanicien d'entretien : technicien qualifié, capable d'exploiter l'appareil dans des conditions normales, de le faire fonctionner avec le contrôle d'action maintenue (essai) avec les protections hors service, et d'intervenir sur les pièces mécaniques pour faire les réglages, maintenances et réparations nécessaires. Cet opérateur n'est pas qualifié pour travailler sur les circuits électriques lorsque l'appareil est sous tension.
	Électricien d'entretien : technicien qualifié, capable d'exploiter l'appareil dans des conditions normales, de le faire fonctionner avec le contrôle d'action maintenue (essai) avec les protections hors service, et de faire les réglages électriques, la maintenance et les réparations nécessaires. Cet opérateur est qualifié pour travailler sur les circuits électriques lorsque l'appareil est sous tension.
	Technicien fabricant : technicien qualifié proposé par le fabricant pour effectuer des opérations complexes ou particulières ou, en tout autre cas, en accord avec l'utilisateur. Les compétences sont, comme éventuellement appropriés, mécaniques et/ou électriques et/ou électroniques et/ou concernant les logiciels.

PICTOGRAMMES CONCERNANT L'ÉTAT DE L'APPAREIL

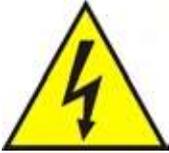
I pittogrammi contenuti in un quadrato / rettangolo forniscono delle INFORMAZIONI.

Icône	État de l'appareil
	ARRÊT appareil : déconnecté de l'alimentation électrique et pneumatique.
	Machine en mouvement : avec la fonction automatique, les protections mobiles sont fermées et les dispositifs de verrouillage correspondants activés, et les protections fixes fermées.
	MARCHE appareil : en mode veille et prêt à démarrer par activation fonctionnelle consentie, protections mobiles fermées avec dispositif de sécurité correspondant inclus, et les protections fixes fermées.

PICTOGRAMMES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Les pictogrammes contenus dans un triangle indiquent un DANGER.

Les pictogrammes figurant dans un cercle imposent une INTERDICTION / OBLIGATION.

Pictogramme	Désignation
	Tension dangereuse.
	Enchevêtrement.
	Entraînement.
	Danger général.
	Ne pas enlever les dispositifs de sécurité.
	Interdiction de nettoyage, graissage, réparation ou ajustement manuel lorsque l'appareil est en mouvement.
	Obligation de couper l'alimentation avant de commencer les travaux ou les réparations.
	Gants de protection nécessaires.
	Chaussures de sécurité nécessaires.
	Casque de sécurité nécessaire.

1.7 Emplois

Dans le domaine industriel, l'appareil est installé dans des endroits où il est nécessaire de maintenir un certain niveau d'humidité, par exemple dans des chambres froides pour fruits et légumes, dans des entrepôts de vieillissement, dans les industries de papier et de tabac, dans des entreprises textiles.

Dans l'agriculture, l'appareil est utilisé pour humidifier les serres et les champignonnières, et pour des traitements de désinfection.

Dans l'élevage des animaux, l'appareil est utilisé pour refroidir ou brumiser dans un environnement de désinfectant ou d'autres solutions.

Les matériaux utilisés dans la construction de l'appareil assurent la fiabilité et la durabilité dans le temps. Le revêtement extérieur est fait en PE, les vis sont en acier inoxydable et les autres parties de l'humidificateur sont fait en PA et PC.

L'utilisation de matériaux qui ne souffrent pas de l'action corrosive de l'eau et d'acides font de le VAPADISC P une machine capable de fonctionner dans presque tous les environnements.

Le VAPADISC P combine le pouvoir de l'humidification, la facilité d'installation et, en fonctionnant sans injecteurs, il n'est pas soumis à l'encrassement par des impuretés et le calcaire. La pression d'eau nécessaire est celle de l'alimentation en eau (entre 2 et 6 bars).



Cet appareil doit être utilisé pour les fonctions pour lesquelles il a été conçu : "Humidification".

Toute autre utilisation est considérée comme incorrecte et dangereuse..



1.8 Versions

L'humidificateur professionnel VAPADISC P est disponible dans les versions suivantes

VAPADISC P3 – jusqu'à 2,5kg/h - 280m³/h - 230V 50Hz
 VAPADISC P5 – jusqu'à 5,0kg/h - 330m³/h - 230V 50Hz
 VAPADISC P7 – jusqu'à 7,5kg/h - 390m³/h - 230V 50Hz

1.9 Données d'identification et plaques de la machine

Chaque machine est identifiée par une étiquette CE sur laquelle sont signalés de manière indélébile les données de référence de la même. Pour toute communication avec le fabricant, toujours se référer à ces mentions.

Teddington
FRANCE

Model : **VAPADISC-P5**
 Humidificateur d'air centrifuge
 S/N: **3308500/05-0**

Débit d'humidification
Atomization capacity **1~5 l/h**

Débit d'air
Air flow **330 m³/h**

Alimentation électrique
Power Supply **1~ 230V 50Hz**

Puissance
Power **250W**

Courant
Current **2,2 A**

Année de production
Construction Year **2016**

IP55  

Teddington France
7, av. Philippe Lebon, 92396
Villeneuve La Garenne, France

Fig.1.2

Description des pièces

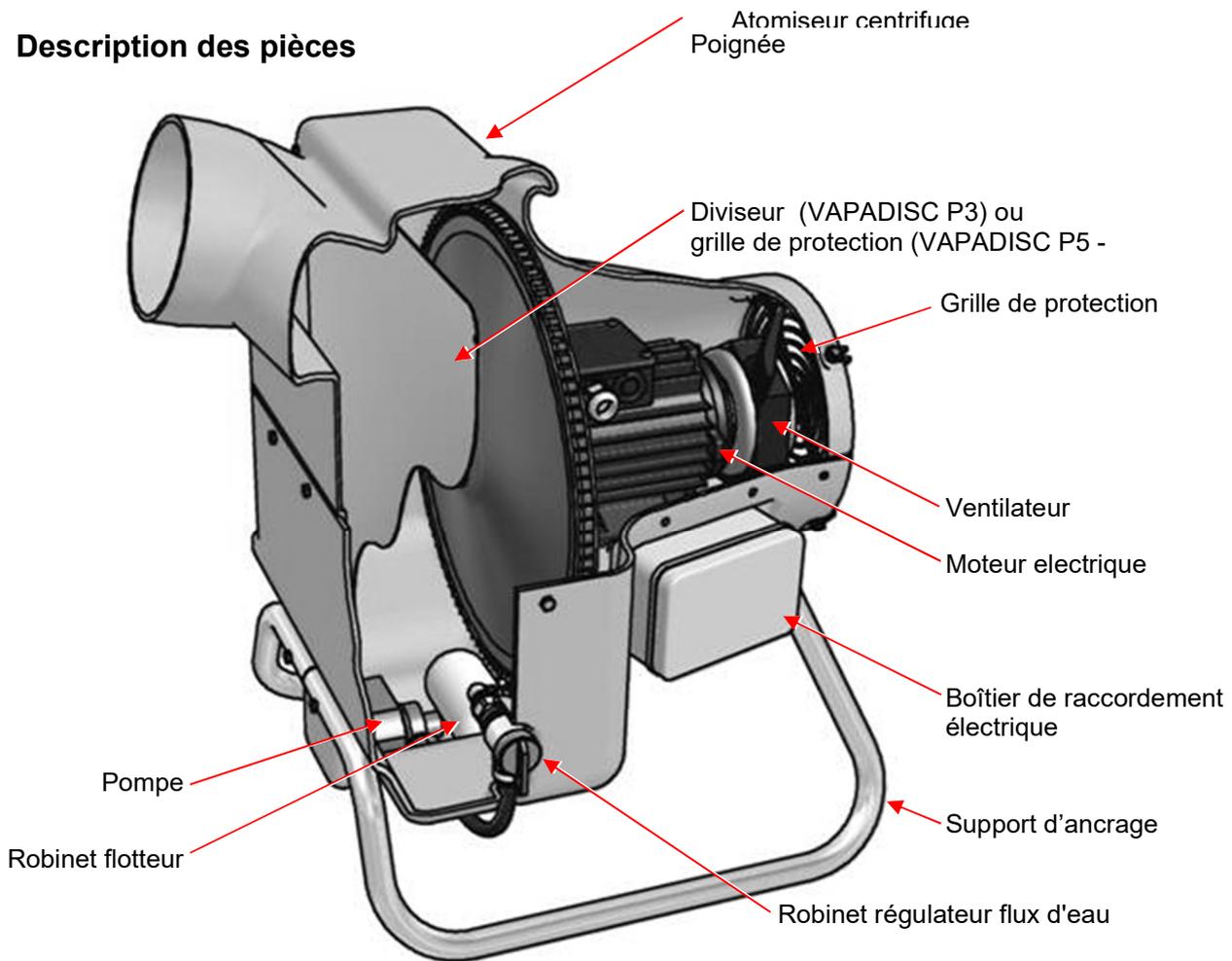


Fig.1.3

Composantes de l'atomiseur centrifuge

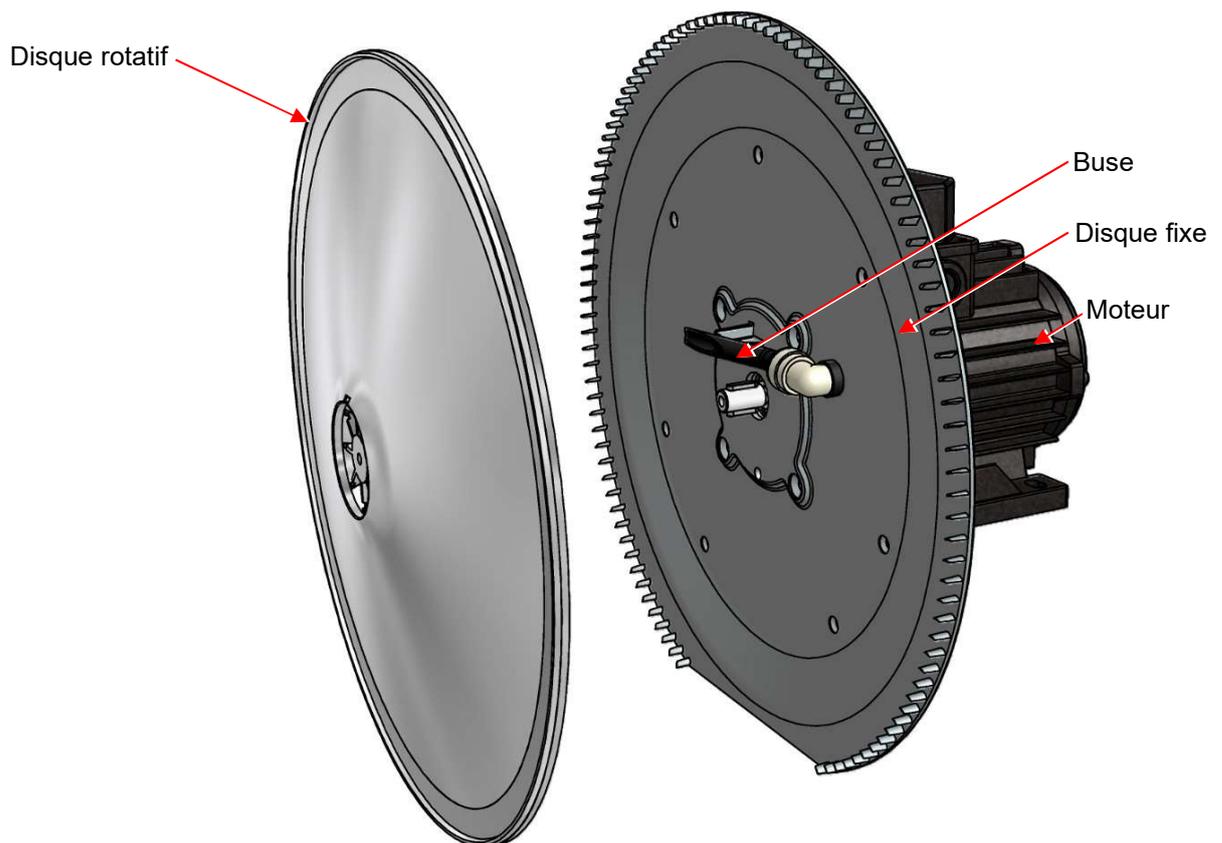


Fig.1.4

1.11 Transport et déplacement



L'appareil a été correctement emballé avant d'être mis dans des boîtes de carton épais. Eviter d'endommager les composants de l'appareil en faisant attention lors de l'ouverture de l'emballage.

Vérifier l'intégrité de l'appareil en contrôlant qu'il n'y a pas de pièces endommagées visibles.

Ne pas jeter les emballages dans la nature, ils doivent être éliminés dans les points de collecte appropriés.

Le VAPADISC P peut être soulevé et suspendu à l'aide des supports appropriés.



ATTENTION!

Avant de manipuler l'appareil il faut:

- Arrêter l'appareil,
- Déconnecter l'alimentation électrique,
- Couper l'alimentation en eau.



Pour soulever l'appareil, utiliser un dispositif de levage approprié (consulter le tableau des poids).

Soulever l'appareil lentement, en faisant attention de ne pas le faire tomber et déplacer les sangles en fonction du centre de gravité.

1.12 Garantie

Cet appareil est garanti pendant 12 mois à compter de la date de fabrication pour toutes les défaillances imputables à un défaut de fabrication ou matériel.

Toutes les pièces endommagées lors du transport, par un entretien inadéquat, la négligence, une incapacité d'utiliser, une utilisation incorrecte, une manipulation par des personnes non autorisées et par toute autre cause ne dépend pas de l'entreprise TEDDINGTON FRANCE. Au cours de la période de garantie, l'entreprise TEDDINGTON FRANCE s'engage à remplacer ou réparer gratuitement les pièces qui résultent défectueuses d'origine.

L'intervention doit être faite chez TEDDINGTON FRANCE, avec le transport à la charge de l'utilisateur.

1.13 Données d'identification du fabricant

Fabricant

Teddington France

Siège social et administratif

7, avenue Philippe Lebon
92390 Villeneuve la Garenne
FRANCE

Contact

Tel.: 0033 (0) 141.47.71.71
humidification@teddington.fr
www.teddington.fr

1.14 Déclarations

L'appareil est fabriqué en conformité avec les directives CE appropriées et applicables au moment de l'entrée sur le marché de l'appareil.

L'appareil n'est pas parmi ceux mentionnés dans l'Att. IV de la Directive 2006/42/CE.

1.15 Déclaration de conformité

(Att. IIa DIR. 2006/42/CE)

LE FABRICANT

Teddington France

Entreprise

7, avenue Philippe Lebon

Adresse

92390

Code postal

Villeneuve la Garenne

Ville

France

Etat

DÉCLARE QUE LA MACHINE

Humidificateur

Description

VAPADISC P3; VAPADISC P5; VAPADISC P7

Modèle

3309550; 3309551; 3309552;

Série/Numéro d'Enregistrement

2020

Année de construction

VAPADISC P - Humidificateur professionnel

Désignation commerciale

Humidification des environnements

Usage prévu

Correspond aux exigences essentielles suivantes:

RESS from 1.1 to 1.7

Conforme aux directives UE :

Directive 2006/42/CE - Directive 2006/95/CE - Directive 2004/108/CE

Et il fait référence aux normes harmonisées suivantes: EN 120100-1; EN 12100-2;EN 60204-1

ET AUTORISE

Marco Fantino

Prénom/Nom

7, avenue Philippe Lebon

Adresse

92390

Code postal

Villeneuve la Garenne

Ville

France

Etat

À ÉTABLIR LA FICHE TECHNIQUE EN SON NOM

Lieu et date du document	The fabricant
Villeneuve la Garenne, 10/05/2019	
	Fonction Administrateur

D.C. : DC N-002/000001

2 - INSTALLATION

2.1 Opérations de mise en route

Pour démarrer le humidificateur VAPADISC P les conditions suivantes sont exigées:

- Raccordement à l'alimentation électrique avec tension et fréquence appropriée à l'appareil, avec mise à la terre et dispositifs de sécurité;



L'installation doit répondre aux exigences de sécurité fournies par la réglementation locale en vigueur.



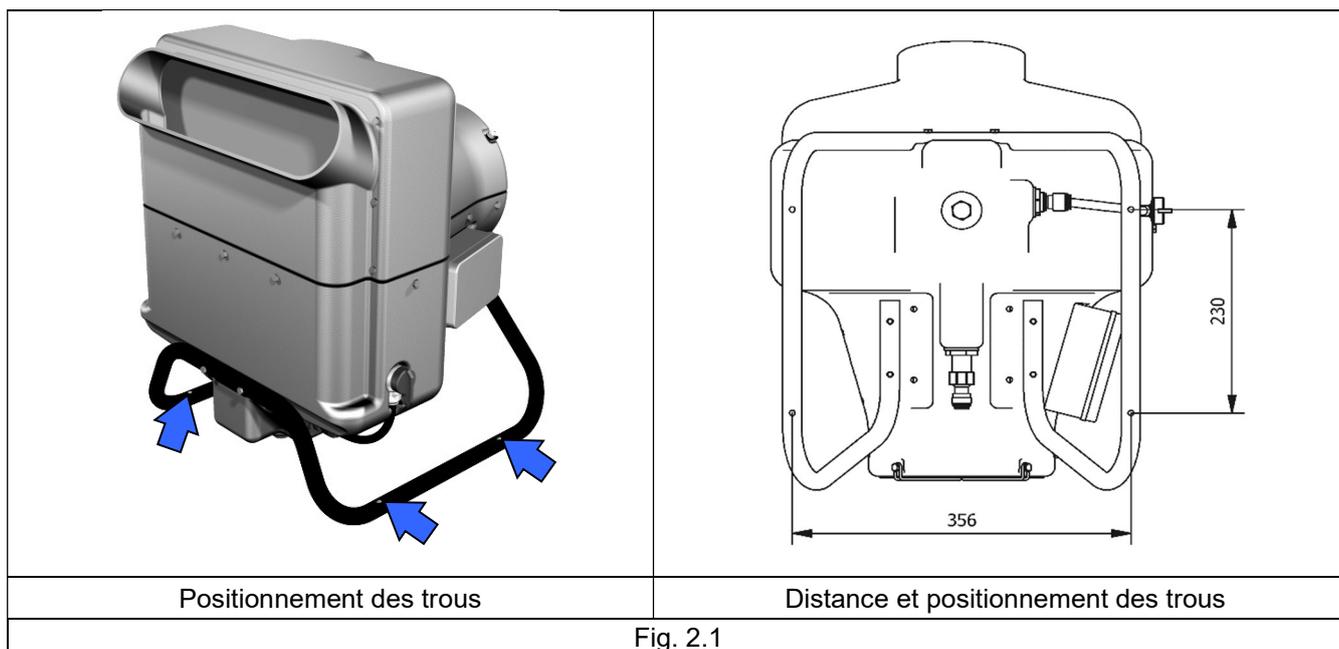
- Raccordement à l'approvisionnement en eau (pression requise: entre 2 et 6 atm);
- Là où prévu : connexion à l'évacuation d'eau.

Assurez-vous que toutes les connexions nécessaires pour faire fonctionner l'unité soient été préparés correctement.

2.2 Placement

L'humidificateur VAPADISC P doit être installé dans une position horizontale, avec le réservoir de collecte d'eau vers le bas, soulevé du sol.

Utilisez les supports avec des trous pour accrocher la machine, en la maintenant en position de travail avec un système de fermeture approprié (la distance entre les trous est représentée sur la figure 2.1).



2.3 Branchement électrique

L'installation implique l'utilisation d'un hygrostat ou d'un thermostat MARCHE/ARRÊT contrôlant la puissance de l'appareil; il est toujours possible d'utiliser, alternativement, un commutateur MARCHE/ARRÊT, dans ce cas, le démarrage et l'arrêt de l'appareil doivent être faits manuellement.

Cependant, le choix n'affecte pas la procédure d'installation décrite ci-dessous.



1. Les raccordements électriques doivent être réalisés par des techniciens spécialisés, expérimentés et formés, en conformité avec la législation en vigueur.
2. S'assurer que les spécifications de l'alimentation électrique correspondent à celles indiquées dans cette notice.
3. Il est obligatoire de relier l'appareil à la terre en utilisant un fil de terre approprié.

L'installation doit prévoir un dispositif pour pouvoir débrancher l'appareil de l'alimentation électrique, en plus un fusible de sécurité de 2.5 A (du type retardement du démarrage moteur) doit être installé.

2.4 Branchement hydraulique

L'installation de l'humidificateur prévoit le raccordement des tuyaux du circuit d'eau et l'évacuation sur les points appropriés. (Fig. 2.2– Alimentation eau tuyau 3/8" – Trou d'évacuation M12).

Les tuyaux qui doivent être utilisés sont du type dur "rilsan" pour l'évacuation, tandis que, pour l'alimentation, un raccord M12 est recommandé.



2.5 Écoulement et aspiration

Afin de recueillir l'air de l'extérieur de la pièce, un tube Ø200mm doit être connecté à l'entrée d'aspiration de l'appareil.

En outre, les versions P3 DE VAPADISC permettent également de canaliser le flux de sortie, grâce à une prise spéciale dans laquelle un tube Ø125mm peut être inséré.

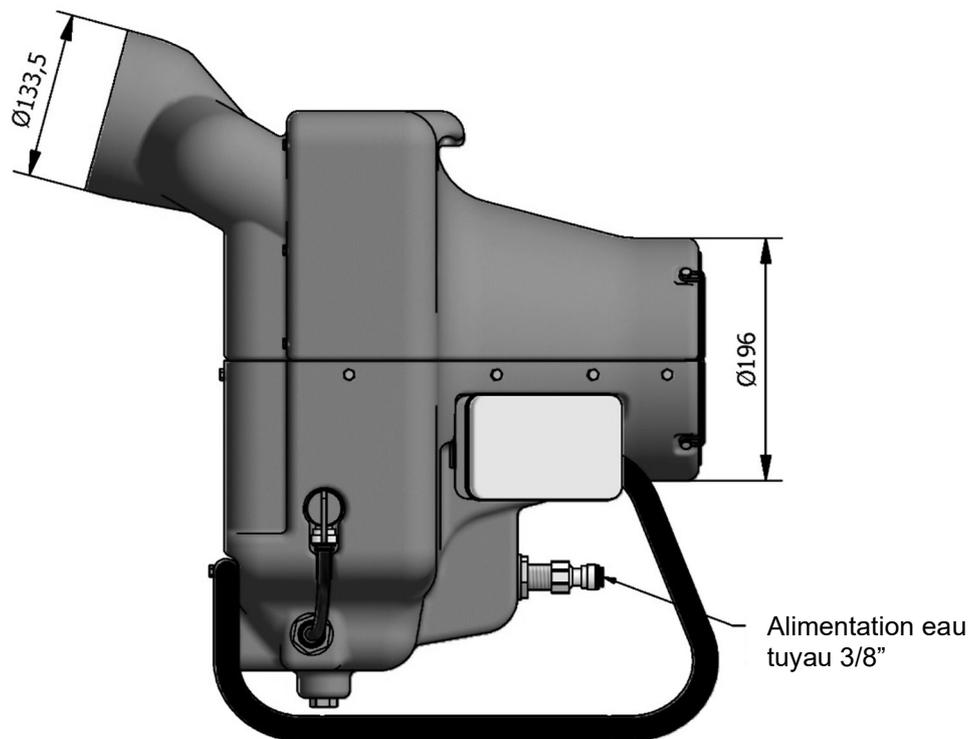


Fig.2.2

3 - FONCTIONNEMENT

3.1 Opérations de mise en route

Avant d'utiliser l'humidificateur vérifiez que :

- Toutes les connexions, électriques et à l'eau, sont faites selon les instructions contenues dans cette notice ;
- L'humidificateur est libre et propre ;
- Le robinet d'approvisionnement en eau est ouvert.



3.2 Premier démarrage

- Contrôler la bonne direction du flux d'air (Fig. 3.1);
- S'assurer que tous les fils sont placés de façon régulière et ne sont pas attrapés ou tirés par n'importe quel objet;
- S'assurer que les raccordements d'eau sont corrects ;
- Ouvrir le robinet d'eau et s'assurer qu'il n'y a aucune fuite le long du circuit de charge;

3.3 Démarrage

L'appareil démarre automatiquement lorsqu'il est mis sous tension.

La pompe fait circuler l'eau l'apportant au disque rotatif qui nebulise l'eau à l'intérieur de l'humidificateur. La forme particulière de l'humidificateur VAPADISC P permet la sortie des particules plus petites et plus légères, portées par le flux d'air créé par le ventilateur.

3.4 Régulation

Il est possible de varier la quantité d'eau pulvérisée en ajustant la vanne qui règle l'alimentation en eau du disque rotatif (Fig. 3.1).

La quantité maximale d'eau nébulisée peut différer d'un modèle à l'autre (la quantité d'eau atomisée affecte la qualité du brouillard). Consultez les tableaux techniques pour plus de détails.

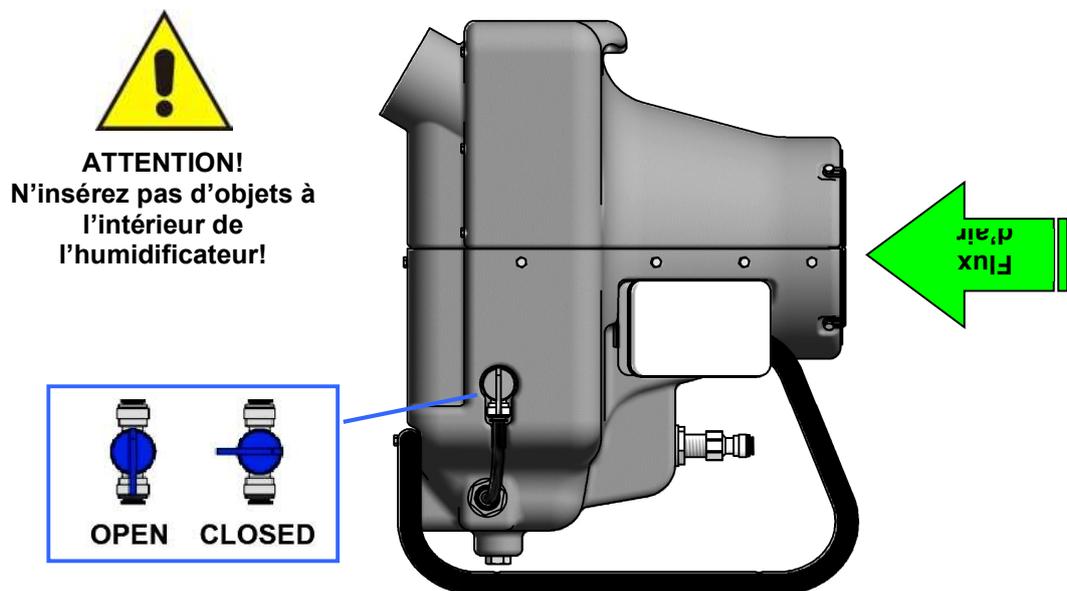
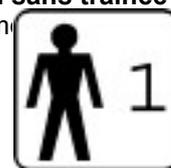


Fig. 3.1

Réglez le débit d'eau avec le régulateur de débit approprié afin d'obtenir une nébulisation sans traînée de gouttelettes par le disque de rotation. **Avertissement :** une quantité excessive d'eau augmente les gouttelettes



La pompe ne doit pas fonctionner sans eau.
La température du liquide utilisé ne doit pas dépasser 35°C.



3.5 Décharge de l'eau

L'appareil est fourni avec un bouchon placé dans le fond du réservoir de stockage. Il est possible de vider le réservoir en enlevant le bouchon.

Pour faire cette opération, utilisez une clé #19.

4 - ENTRETIEN



**Avant d'effectuer tout entretien,
Débrancher l'appareil de l'alimentation électrique et de l'approvisionnement en eau!**

Contrôler régulièrement si la quantité d'eau atteignant la centrifugeuse est correcte, si nécessaire ajuster le régulateur de débit.

Garder les disques, le réservoir et les composants internes propres, et prévenir l'accumulation de saletés sur le couvercle.

4.1 Accès aux pièces internes

Pour accéder aux composants internes de l'appareil afin d'effectuer la maintenance, il est nécessaire d'ouvrir l'appareil en suivant cette procédure exacte:

- 1) Débranchez ou arrêtez l'alimentation électrique et assurez-vous qu'elle ne peut pas être allumée pendant la maintenance;
- 2) Débranchez ou arrêtez l'alimentation en eau et assurez-vous qu'elle ne peut pas être activée pendant l'entretien;
- 3) Enlever la grille de protection de sécurité en dévissant les 4 vis à tête hexagonale avec un tournevis n°7;
- 4) Enlever les 2 vis M5 de l'entrée d'aspiration avec une clé n°8 (fig.4.2)
- 5) Enlever les 11 vis M5 qui unissent les deux parties de l'appareil avec une clé n°8 (fig.4.3)
- 6) Tirez doucement sur la partie supérieure de l'appareil.



Fig. 4.1

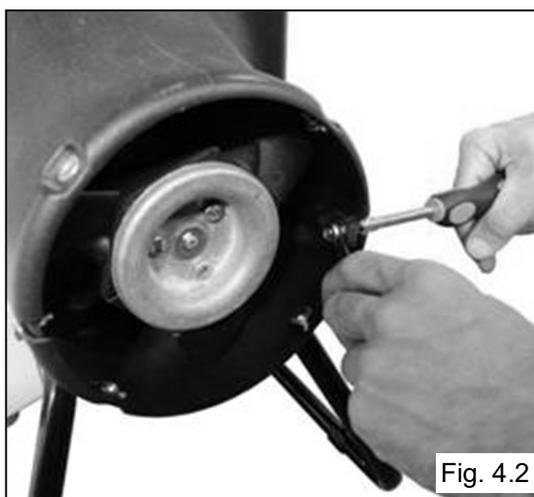


Fig. 4.2

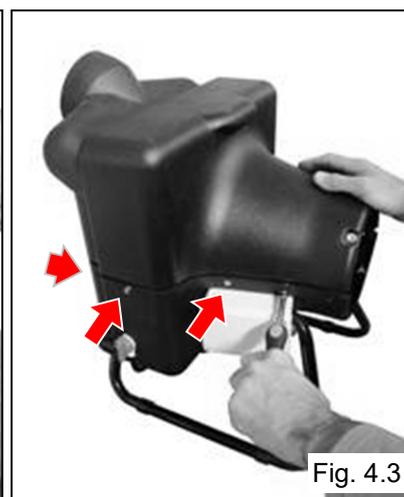


Fig. 4.3

4.2 Nettoyage du disque

Garder le disque propre pour prévenir la formation de dépôts de calcaire ou l'accumulation de saletés, qui pourraient causer une augmentation de vibrations ou une pulvérisation grossière.

Pour nettoyer le disque rotatif, utiliser un chiffon doux humide et un détergent non toxique et sans solvant, en frottant et en faisant bien attention d'éviter une pression excessive.

Ne pas utiliser de solvants.

Le disque fixe doit être nettoyé avec une petite brosse aux poils rigides, en frottant les dents, en faisant attention de ne pas les endommager.

Toute trace éventuelle de calcaire peut être enlevée avec de l'acide chlorhydrique dilué à l'eau.

4.3 Nettoyage du réservoir

Nettoyer le réservoir d'eau régulièrement.

Pour y avoir accès, dévisser les deux vis sur le couvercle et tirer doucement, en saisissant la poignée appropriée. Pour faciliter le nettoyage, il est possible d'enlever la sphère du flotteur et la pompe.

Pour enlever la sphère, il est nécessaire de dévisser le bras en plastique du flotteur (Fig. 4.1).

Pour enlever la pompe, il est nécessaire d'actionner et maintenir avec une clé n°13 la bague d'arrêt dans laquelle la pompe est placée et tirer doucement jusqu'au retrait complet.

Une fois toutes ces opérations complétées, il est possible de nettoyer l'intérieur du réservoir avec un chiffon ou une éponge, en frottant doucement les côtés. **Ne pas utiliser de solvants.**

Il est nécessaire de contrôler régulièrement le fonctionnement et la propreté de la pompe et du flotteur. Nettoyer tous les 2-3 mois les parties internes de la pompe avec de l'eau chaude.



ATTENTION!

Répétez la séquence vers l'arrière, en prenant soin de repositionner le flotteur de sorte que le niveau d'eau à l'intérieur du réservoir recouvre complètement la pompe.

Un niveau d'eau trop élevé peut entraîner un dysfonctionnement du processus d'atomisation et, par conséquent, une surchauffe du moteur. Un niveau d'eau trop bas ne permet pas à la pompe de fonctionner correctement.

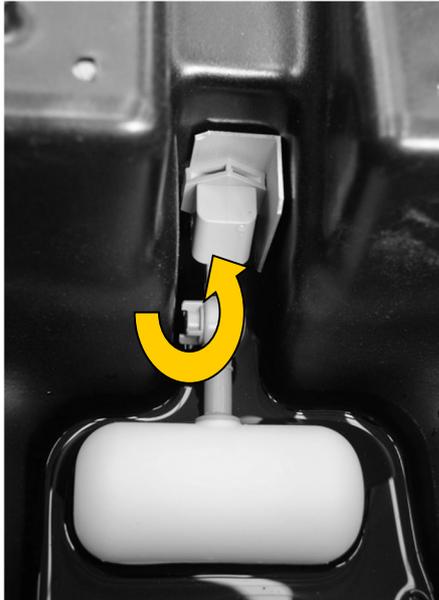


Fig. 4.4

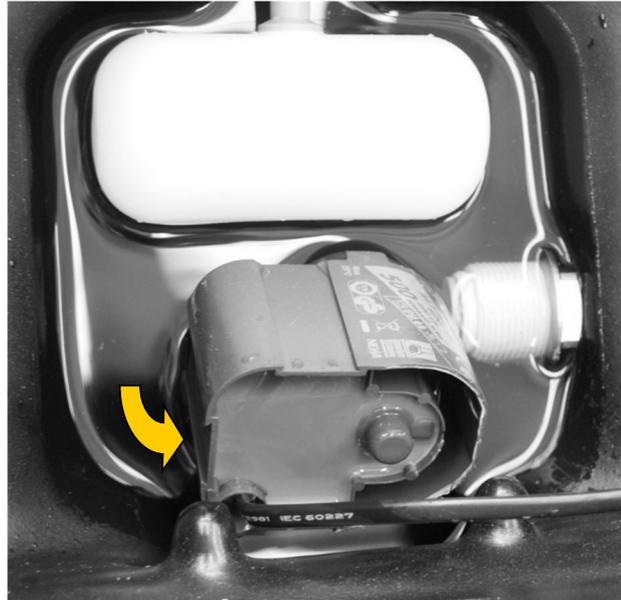


Fig. 4.5

4.4 Remplacement de la buse

Après avoir retiré le disque rotatif (par. 4.4), enlevez la buse dévissant les n.2 vis - 2,9x9,5.

Poussez l'anneau gris sur le raccord coudé (page 22 - pos. 22) dans la part postérieure du disc et, faisant pression sortez la buse.

Pour placer la nouvelle buse, répétez cette même séquence dans l'ordre inverse.

4.5 Remplacement de la pompe

Pour retirer la sphère, il est nécessaire de la faire tourner en position verticale (Fig. 4.5), opérer en la maintenant avec un no. 13 clé la bague d'arrêt dans laquelle la pompe est placée et tirez doucement la pompe vers le haut pour terminer le retrait.

Répétez la séquence vers l'arrière, en prenant soin de repositionner le flotteur de sorte que le niveau d'eau à l'intérieur du réservoir recouvre complètement la pompe.

4.6 Remplacement du ventilateur

Utilisez un tournevis n ° 7 pour dévisser la vis centrale de la roue du ventilateur.

Retirez le ventilateur. Avant de positionner le nouveau ventilateur, graisser l'arbre de transmission, en faisant attention de ne pas égarer la clé. Assurez-vous que les vis sont remplacées correctement, fixant le ventilateur et la grille de sécurité.

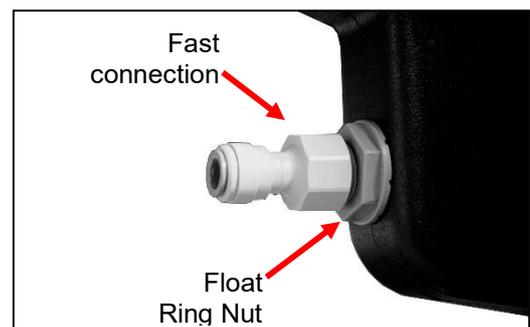
4.7 Remplacement du flotteur

Débrancher l'alimentation en eau.

Enlever les deux vis du couvercle à l'aide d'un tournevis cruciforme à empreinte "Phillips". Tirer le couvercle en saisissant la poignée appropriée entre le pouce et l'index. Dévisser la bague en plastique indiquée dans la Fig. 4.3 et ensuite, retirer le corps du flotteur.

Placer le nouveau flotteur et répéter la procédure en sens inverse, de sorte que le niveau d'eau à l'intérieur du réservoir couvre la pompe complètement.

4.8 Remplacement de le disque rotatif



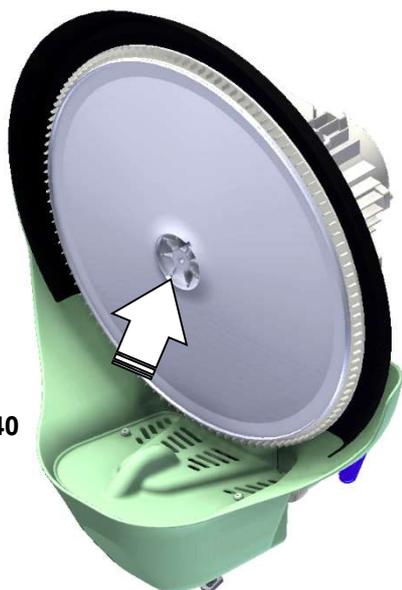


- 1.**
Pour enlever le capuchon qui couvre le disque rotatif, faire levier avec un tournevis à tête plate, en appuyant sur la rainure appropriée.



SCREW M4
with washer

- 2.**
Avec un tourne-écrou (photo n ° 7), retirez la vis M4 qui fixe le disque à l'arbre du moteur. Retirez ensuite également la rondelle.

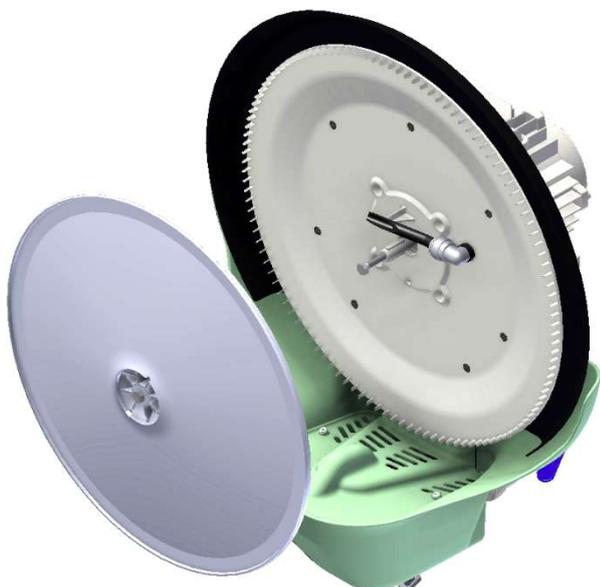


SCREW M6x40

- 3.**
Insérez la vis M6x40 (fournie avec la machine) dans le trou central du disque.



4.
À l'aide d'un tournevis (photo n ° 10), serrez la vis. En serrant la vis dans le trou, le disque sera retiré sans effort.



5.
Une fois le disque sorti, dévissez la vis M6x40 et retirez-la du trou.

6.
Graisser l'arbre du moteur et insérer le nouveau disque. Vérifiez que les touches sont bien alignées, puis appuyez au centre. Ne frappez pas dessus et n'appuyez pas trop fort. Placer la rondelle à sa place, ainsi que la vis M4 et le capuchon.
La distance entre le disque en rotation et le disque fixe doit être d'environ 4 mm. Si ce n'est pas le cas, ajustez-le en ajoutant une entretoise ou en retirant une entretoise de l'arbre moteur (rep.5 et 6 sur la liste des pièces détachées - voir paragraphe 5.3).

4.9 Accessoires

Existe une gamme complète d'accessoires assortis à votre VAPADISC P, tels que les contrôleurs électroniques pour l'humidité, des thermostats, des systèmes de minuterie pour le drainage du réservoir (anti-légionelles), accessoires pour le câblage électrique et la plomberie pour l'installation, conduits d'air et des tuyaux pour canaliser l'aspiration.

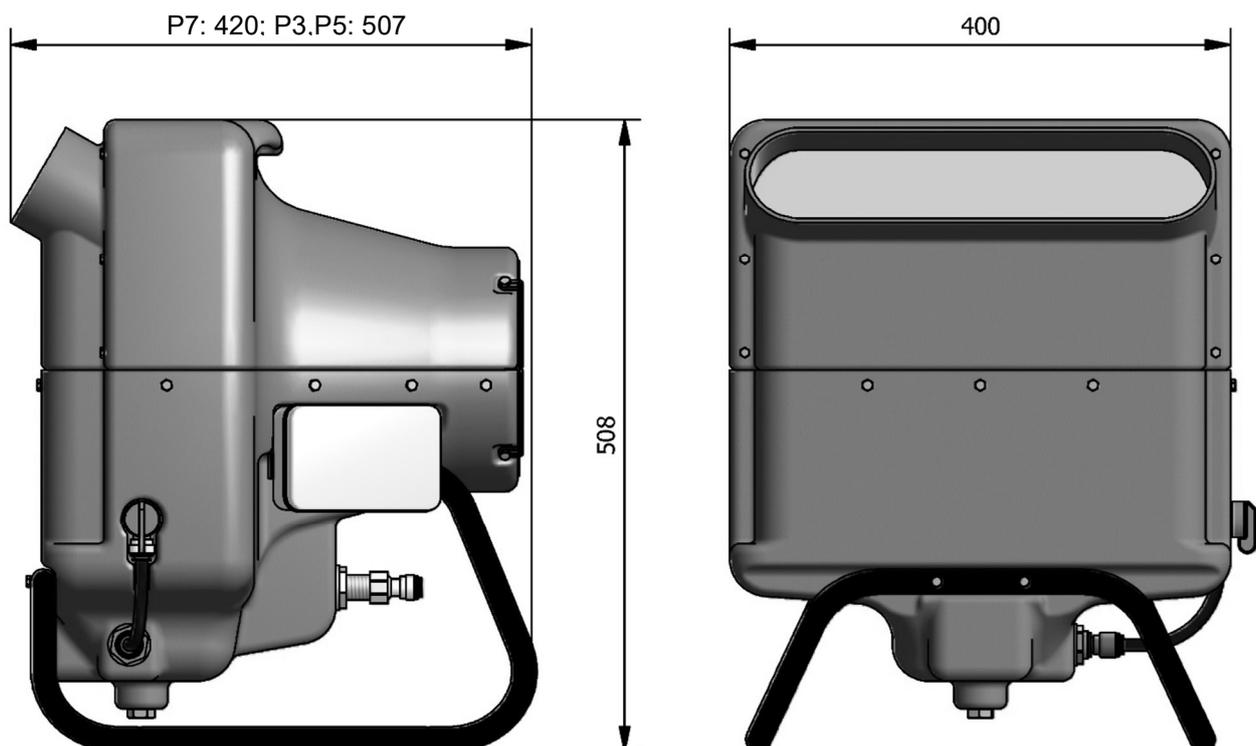
Demandez un catalogue d'accessoires à votre fournisseur pour connaître plus de détails.

5 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

5.1 Données techniques

Données Générales				
		VAPADISC		
		P3 - 3309550	P5 -3309551	P7 -3309552
Capacité de pulvérisation	lt/h	jusqu'à 2,5*	jusqu'à 5,0*	Jusqu'à 7,5*
Alimentation Electrique		monophasé		
Poids	Kg	11		
Flux d'air	m³/h	280	330	390
Caractéristiques Electriques				
<i>Moteur humidificateur-ventilateur</i>				
Puissance	W	250		
Tension	V	230		
Courant	A	2,3	2,2	1,98
Fréquence	Hz	50		
<i>Moteur pompe</i>				
Puissance	W	14		
Tension	V	230		
Fréquence	Hz	50		

* avec sortie libre



5.2 Schémas de câblage

Tous les fils utilisés doivent être adaptés pour supporter l'intensité du courant (A) du moteur (par. 5.1).

Les vis des bornes doivent être correctement serrées.

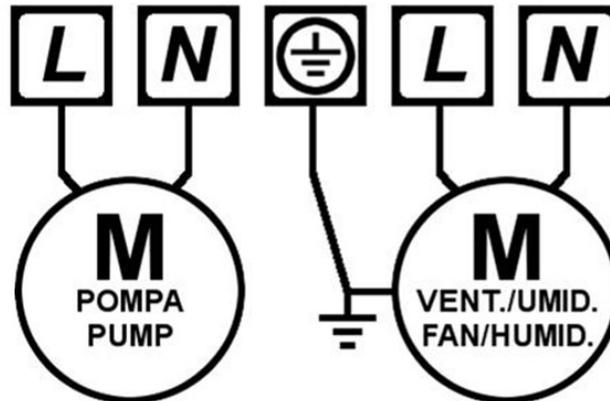
S'assurer que les caractéristiques de l'alimentation électrique sont exactement comme celles indiquées dans le tableau (par. 5.1).

Installer un commutateur magnétique différentiel en amont du dispositif.

Protéger avec une protection contre les surcharges moteur appropriée (par 5.1).



S'assurer que toutes les connexions sont fixées sur le boîtier, le couvercle du boîtier est protégé et que les vis sont serrées pour garantir le niveau nécessaire de protection.

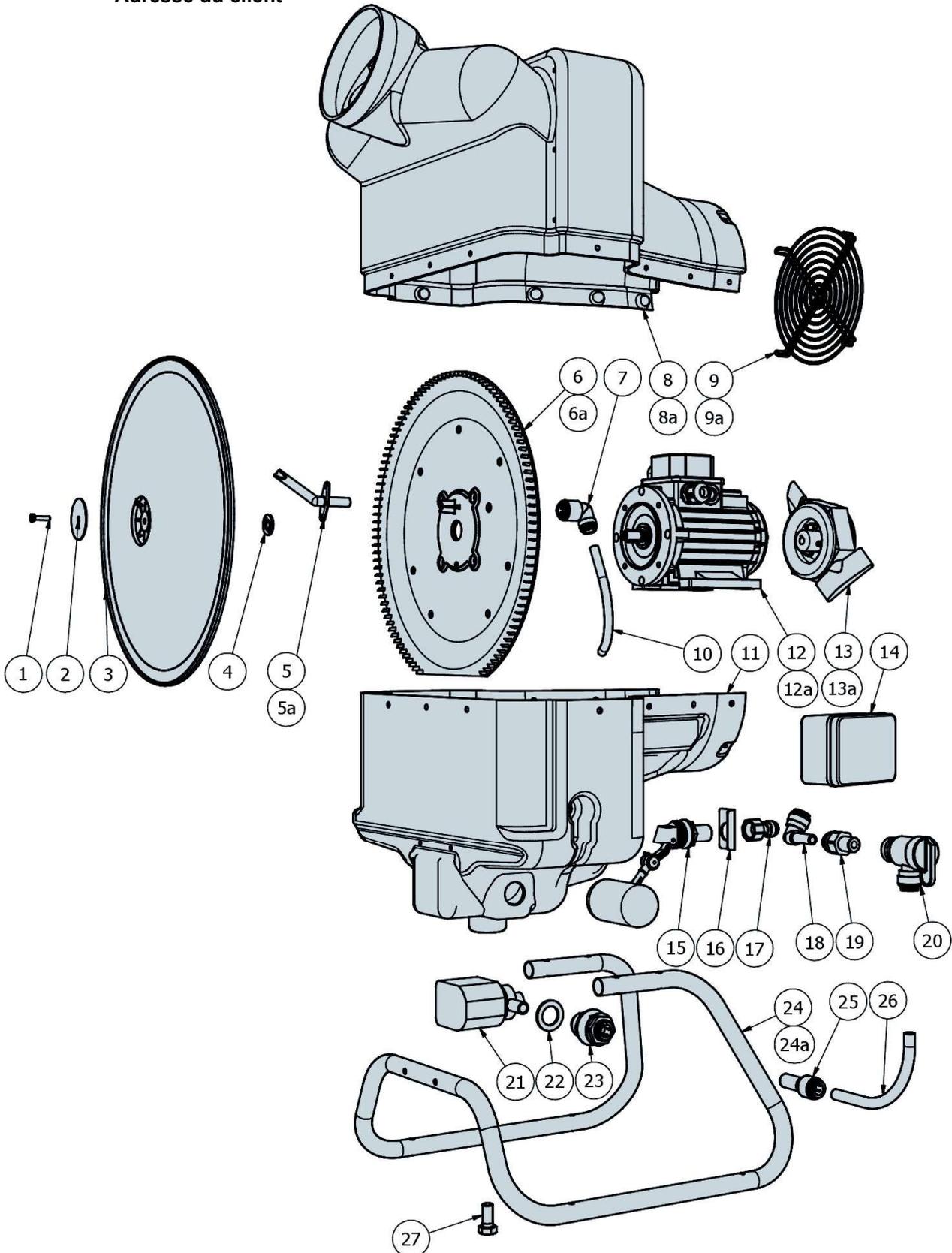


5.3 Liste des pièces de rechange



Il est fortement recommandé d'utiliser uniquement des pièces de rechange originales.
Veuillez spécifier sur vos commandes ce qui suit :

- Modèle appareil
- Référence de la pièce (comme indiqué ci-après)
- Quantité d'articles commandés
- Adresse du client



Pos.	Codice parte	Qtà	Descrizione
1	F.6001001	1	VIS À TÊTE HEXAGONALE INOX M4x16
2	F.1801003	1	RONDELLE DISQUE ROTATIF
3	F.1801002	1	DISQUE ROTATIF
4	F.1801009	1	ENTRETOISE DISQUE ROTATIF 1mm
	F.1801010		ENTRETOISE DISQUE ROTATIF 2mm
5	F.1800022	1	BUSE
6	F.3302002	1	DISQUE FIXE
6a	F.3302500		KIT DE FIXATION DISQUE FIXE
7	F.8202009	1	90° RACCORD COUDE
8	F.3302011	1	CORPS SUPÉRIEUR MACHINE PH3
	F.3302012		CORPS SUPÉRIEUR MACHINE PH5
	F.3302013		CORPS SUPÉRIEUR MACHINE PH7
8a	F.3302501	1	KIT DE FIXATION CORPS DE MACHINE PH
9	F.3301020	1	GRILLE DE PROTECTION
9a	F.3302502	1	KIT DE FIXATION DE LA GRILLE DE PROTECTION
10	F.3302001	1	TUBE À DISQUE FIX
11	F.3302014	1	CORPS INFÉRIEUR MACHINE
12	F.5001500	1	MOTEUR 230V 50Hz 250W
	F.5001501		MOTEUR 230V 60Hz 250W
12a	F.3302503	1	KIT FIXATION MOTEUR
13	F.5101100	1	VENTILATEUR
13a	F.3302504	1	KIT FIXATION DU VENTILATEUR
14	F.3302010	1	BOÎTIER DE CONNEXION ÉLECTRIQUE COMPLET
15	F.8202510	1	VANNE DE REMPLISSAGE AVEC BOUCHON
16	F.3301031	1	SUPPORT ANTI-ROTATION
17	F.8202008	1	ADAPTATEUR FEMELLE 1/2" 3/8"
18	F.8202001	2	90° RACCORD COUDE
19	F.8202015	1	ADAPTATEUR DROIT
20	F.8202003	1	ROBINET À BOISSEAU SPHERIQUE
21	F.3302050	1	POMPE 230V 50Hz
	F.3302051		POMPE 230V 60Hz
22	F.8201500	1	JOINT DE CONNECTEUR DE CLOISON
23	F.8202014	1	CONNECTEUR DE CLOISON 1/2"
24	F.3301010	1	SUPPORT PH
24a	F.3302505	1	KIT FIXATION SUPPORT
25	F.8202016	1	RÉDUCTION 1/2" À 3/8"
26	F.3302000	1	TUYAU POMPE
27	F.7303006	1	PRIS M12

6 - PROBLÈMES ET SOLUTIONS



**Avant d'effectuer tout entretien,
Débrancher l'appareil de l'alimentation électrique et de l'approvisionnement en eau!**

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
L'appareil ne démarre pas.	L'alimentation électrique n'est pas branchée.	Vérifier le branchement électrique, ou le fonctionnement de l'alimentation elle-même.
Le disque rotatif ne tourne pas mais l'eau est recyclée par la pompe.	L'alimentation du moteur est débranchée.	Contrôler le câble d'alimentation du moteur.
	Le moteur est défectueux.	Contactez du personnel qualifié et autorisé pour remplacer le moteur.
Le disque rotatif tourne mais l'eau n'est pas pulvérisée.	L'alimentation en eau est déconnectée.	Vérifier le tuyau de l'alimentation en eau de la pompe.
	Le circuit d'approvisionnement en eau est débranché.	Vérifier le tuyau d'alimentation en eau et la vanne de régulation de pulvérisation.
	La pompe est engorgée	Nettoyer le réservoir et la pompe soigneusement.
	La pompe est remplie d'air.	Déconnecter le tuyau 3/8" du robinet, permettant l'évacuation du circuit hydraulique. Nettoyer la pompe soigneusement.
	La pompe est défectueuse.	Contactez du personnel qualifié et autorisé pour remplacer la pompe.
	Le flotteur ne remplit pas le réservoir.	Tester le fonctionnement du flotteur, en cas de panne, contactez du personnel qualifié et autorisé pour le remplacer.
La pulvérisation est épaisse.	Le disque fixe est encrassé.	Nettoyer le disque fixe.
	Le disque rotatif est trop éloigné du disque fixe.	Vérifier que la distance entre le disque fixe et le disque rotatif est environ 4 mm; ajouter ou enlever des entretoises pour ajuster la distance.
	La buse n'est pas bien positionnée.	Vérifier la position de la buse.
L'appareil vibre.	Le disque rotatif est défectueux.	Contactez du personnel qualifié et autorisé pour remplacer le disque rotatif.
	Le moteur est défectueux.	Contactez du personnel qualifié et autorisé pour remplacer le moteur.

Teddington France

Siège et usine

7, avenue Philippe Lebon
92390 Villeneuve la Garenne
FRANCE

Tel. 0033 (0) 141.47.71.71

humidification@teddington.fr

www.teddington.fr